



ANNONCE ET TDR

ANNONCE

WWF Gabon recherche urgemment un Consultant national (local) en vue de cartographier et caractériser les différents acteurs de la filière bois opérant dans la zone économique spéciale de Nkok au Gabon. La mission complète est décrite dans les termes de référence ci-dessous.

Le dossier devra comprendre :

- Un Curriculum Vitae (CV) ;
- Une offre technique explicitant la compréhension de la mission et la description de la manière de la conduire ;
- Une offre financière détaillée raisonnable et attrayante.

Cette consultation, qui débutera après la signature d'un contrat est prévue se réaliser pendant **12 jours** dont une partie suffisante du temps à passer sur le site de la ZES de Nkok. Le rapport final devra être déposé auprès la Direction du WWF Gabon au plus tard **le 09 mars 2018**.

Les dossiers d'offres (technique et financière) doivent-être adressés à M. Eloi MASSIMA, Directeur Ressources Humaines du WWF-Gabon, emassima@wwfgab.org, au plus tard le **12 février 2018**.

TERMES DE REFERENCE

1. Contexte et justification

La Zone Économique Spéciale (ZES) de Nkok est un parc industriel multisectoriel intégré. La création de la ZES de Nkok offre au Gabon un instrument économique de choix qui garantira la compétitivité et la solidité des affaires. Elle favorise la production et l'exploitation durable des ressources naturelles, pour le marché local et l'exportation. La mise en place de la zone a requis un investissement initial de \$240 millions. Elle bénéficie d'un statut fiscal unique qui instaure un climat économique stable et compétitif pour les entreprises souhaitant s'établir en son sein. A ce jour, elle accueille plus de 78 investisseurs venant de 15 pays différents. Elle est autonome et comprend toutes les infrastructures industrielles et sociales nécessaires

La zone économique spéciale de Nkok est une enclave géographique terrestre d'une superficie d'environ 1.423 hectares. Il est le résultat d'un partenariat public privé impliquant la République gabonaise (40% du capital) et le groupe singapourien Olam international (60% du capital). La signature du partenariat est intervenue le 14 août 2010. La ZES de NKOK globalement poursuit les objectifs suivant :

- Promouvoir et attirer les investissements plurisectoriels de type industriel, commercial et de services en favorisant l'implantation d'entreprises ;
- Permettre le développement des exportations et l'investissement direct, gabonais et étranger ;
- Favoriser le développement des productions et des ressources naturelles nationales
- Développer les industries de fabrication de produits issus de deuxième et troisième transformation du bois
- Développer de nouveaux processus et solutions techniques ainsi que leur mise en œuvre dans l'économie nationale ;
- Accroître la compétitivité des biens produits et des services rendus et développer l'infrastructure économique du Gabon ;
- Favoriser la création d'emplois.

Ainsi, selon le décret du 10 octobre 2012 portant création et organisation de la zone économique à régime privilégié de Nkok, elle est ouverte à toute activités économiques particulièrement celles touchant :

- Au développement des activités liées à la transformation et à l'exploitation du bois
- Aux prestations de services en rapport avec les activités liées à la filière bois
- A la transformation des ressources naturelles

L'admission au régime de la zone économique spéciale est ouverte à toute personne, physique ou morale, gabonaise ou étrangère créant une entreprise dans la zone économique spéciale, devant exporter pour au moins 75% de sa production.

La Zone Économique Spéciale de Nkok accueille aujourd'hui plusieurs entreprises nationales et internationales réparties dans de nombreux secteurs d'activité : bois, métallurgie, recyclage, génie civil et construction, cosmétique et pharmaceutique, télécommunications, hydrocarbures, services tertiaires, etc.

Le secteur de la transformation du bois occupe une place importante dans la ZES avec une quarantaine d'entreprises. Le Gabon qui dispose de plus de 22,8 millions hectares de forêts est susceptible d'offrir un approvisionnement en matières premières régulier et de qualité en diverses essences (plus de 400).

Toutefois, l'exploitation forestière illégale n'est pas rare et le bois issu de cette activités illicite pourrait être blanchi dans la ZES si la traçabilité des approvisionnements sur ce site n'est pas assurée.

La gestion durable des ressources forestières et la lutte contre l'exploitation forestière illégale sont justement au cœur de la stratégie de conservation de WWF Gabon.

WWF Gabon travaille avec des entreprises d'exploitation forestière pour les accompagner dans la gestion responsable qui garantit des bénéfices à long terme tant pour l'environnement que pour les communautés locales et l'économie nationale. Avec la création de la ZES de Nkok, le Gabon va certainement améliorer ses capacités de transformation et il est important de s'assurer de la traçabilité et de la durabilité des sources d'approvisionnement des entreprises de la zone économique spéciale de Nkok. La présente initiative vise à explorer et améliorer la connaissance des acteurs de la filière bois installés dans la ZES et éventuellement les accompagner dans le processus de traçabilité et de durabilité de leurs approvisionnements, contribuant ainsi à renforcer la crédibilité de la ZES de Nkok notamment sa filière bois.

2. Objectif

L'objectif général de la présente initiative est de cartographier et caractériser les différents acteurs de la filière bois opérant dans la zone économique spéciale de Nkok.

3. Résultats attendus

La cartographie portera entre autres sur les éléments suivants :

- L'origine des capitaux et des principaux responsables ;
- La taille en termes de chiffre d'affaires, de capacité industrielle, de salariés et de volume de bois actuellement consommé ;
- Les principales sources d'approvisionnement de la matière première ; il sera question aussi de savoir si les entreprises disposent des politiques d'achat qui excluent les bois d'origine douteuse et privilégie les bois exploités de façon durable et responsable ;
- Les principaux défis liés à l'approvisionnement des matières premières ;
- Les principaux produits issus de la transformation du bois et les quantités générées annuellement et depuis l'installation de l'entreprise ;
- Les principaux marchés sur lesquels sont écoulés les produits et en quelles proportions ;
- Les principaux défis et contraintes liés à la mise en marché des produits bois transformés ;
- Les perspectives de croissance et de la durabilité des approvisionnements des entreprises.

4. Méthodologie

La démarche méthodologique consistera dans un premier temps à une revue de la documentation disponible sur la ZES de Nkok et les entreprises forestières qui y opèrent. Ensuite des entretiens seront organisés avec les responsables de la ZES ainsi qu'avec les responsables d'entreprises installées dans la ZES et les autres parties prenantes sélectionnées en raison de leurs intérêts et leurs interactions avec la ZES.

5. Livrables

A l'issue de son travail, le consultant fournira un rapport final présentant en détail l'approche méthodologique employée, les activités réalisées, les résultats atteints par rapport à l'objectif de cartographie et de caractérisation des différents acteurs de la filière bois opérant dans la zone économique spéciale de Nkok.

6. Format des rapports

Tous les rapports, notes et comptes rendus élaborés par le consultant sont rédigés en langue française. Les documents à déposer sont en formats papier et en formats électroniques en Word, Excel ou Powerpoint.

7. Durée et déroulement de la consultation

Cette consultation, qui débutera après la signature d'un contrat est prévue se réaliser pendant **12 jours** dont une partie suffisante du temps à passer sur le site de la ZES de Nkok. Le rapport final devra être déposé auprès la Direction du WWF Gabon au plus tard **le 09 mars 2018**.

NB : Les candidats devront avoir un niveau d'étude supérieur et une connaissance de l'environnement économique et forestier du Gabon, et plus particulièrement du secteur de la filière forêt-bois.